

Intitulé de l'UE	Approche communicationnelle (Partie II)
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Alixé CONSTANT	30	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2	30h	Alixé CONSTANT

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : 10h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

Acquis d'apprentissage spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve d'une certaine maîtrise du fonctionnement du code et de son utilisation au service de la communication. • Formuler un texte en respectant les différentes normes • Formuler un texte oral cohérent, adapter son langage verbal et non verbal en fonction de la situation de communication. Oraliser un texte en mettant de l'intonation, en modulant la voix et le volume sonore. • Faire preuve de réflexion et d'esprit d'analyse sur ses propres productions écrites et sur celles des élèves • Maîtriser les savoirs matériels et les logiciels afin de produire divers documents dans un contexte professionnel. • Concevoir, créer et évaluer des documents utilisant divers médias exploitables en classe • Rechercher des documents sur Internet, les comparer, les évaluer à la lumière du cadre didactique. • Distinguer un comportement déontologiquement acceptable ou non face à Internet

Contenu de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2
Maitrise écrite de la langue :

- Révision des règles orthographiques et grammaticales de base, du vocabulaire, des stratégies développées en acte d'écriture;
- Mise en pratique des connaissances théoriques de la grammaire textuelle.
- Lecture et écriture de textes.

Maitrise orale de la langue :

- Mise en pratique des compétences communicationnelles, discursives et linguistiques par le biais de productions orales touchant principalement la lecture d'ouvrages de jeunesse.
- Activités visant l'organisation et la cohérence d'un texte oral.

Méthodes d'enseignement

Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive

Supports

Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2

Voir contrat pédagogique

Voir contrat pédagogique

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 :

- Examen oral
- Examen écrit
- Travaux / Rapports

Année académique : **2019 - 2020**